

Réponse à la lettre ouverte

Comité Régional Olympique et Sportif Corse

La liste Avanzemu, conduite par Jean-Christophe Angelini, remercie le CROS de nous interroger quant à notre position sur le domaine du sport et le soutien à son mouvement.

Comme vous le savez, la politique sportive fait partie des combats qui nous sont chers et notre groupe politique s'est régulièrement exprimé, au sein de l'hémicycle, sur ces problématiques afin de tenter d'y apporter des réponses concrètes et rapidement opérationnelles. Le sport, et sa pratique, sont pour nous des éléments créateurs et fédérateurs de lien social, permettant à notre île de se distinguer et de briller au plus haut niveau, et ce dans un nombre toujours plus important de disciplines. C'est pourquoi, le monde sportif ne peut se contenter de mesures opérées au coup par coup mais doit bénéficier d'une réelle vision d'ensemble, déclinée en véritable plan d'actions, élaborés en lien avec les instances qui le représentent au quotidien.

La Collectivité unique a ainsi la compétence depuis le 1er janvier 2018 en matière de politiques sportives et notre mandature n'a eu de cesse de renforcer leur développement sur notre territoire. Ces engagements, concrétisés à travers différentes mesures, ne sont pour autant une fin en soi et doivent continuer à trouver écho au sein de notre assemblée et à se concrétiser, toujours plus, à destination du plus grand nombre. Tel est le sens de notre engagement, que nous tentons de vous détailler ici.

En effet, si la politique sportive a connu un développement concret, efficient et rapide au cours de la mandature écoulée, nous sommes cependant conscients des efforts qu'il nous faut encore fournir afin d'être à la hauteur des attentes et des ambitions des différents acteurs sportifs, publics et privés de notre territoire. La crise sociale et économique de la COVID-19 a considérablement freiné le développement de l'exercice sportif, empêchant même certains de nos athlètes de pratiquer leur discipline. Il sera donc impératif de redoubler d'efforts et d'ingéniosité pour offrir au sport une existence pérenne, réelle et impactante.

Concernant les échanges et les phases de discussion que vous appelez de vos vœux, sachez que la concertation a toujours constitué un pilier solide de notre politique et non une idée vaine, non suivie d'effets. Il nous semble en effet primordial de pouvoir entendre les attentes des professionnels du monde du sport, de pouvoir les écouter, de recevoir leurs doléances et surtout de les associer de manière effective à la construction d'une politique à leur service. Ceci est notre philosophie quel que soit, d'ailleurs, le domaine concerné. Il est impensable que le CROS, et les instances sportives qui en émettront le souhait, ne soient pas associés à l'élaboration des futures orientations publiques s'appliquant à leur domaine. Le CROS pourra ainsi pleinement assumer le rôle qui lui est historiquement dévolu, et agira comme un véritable acteur de dialogue entre l'État et la CDC.

Le suivi de l'élaboration des politiques sportives bénéficiera d'un accompagnement spécifique, basé sur la régularité des réunions de travail et de concertation. Nous ne pouvons effectivement que réaffirmer notre volonté de mener

un travail serein, apaisé, co-construit avec les acteurs de ce secteur afin de tendre, toujours plus, vers une mise en place d'une action publique efficace.

- Quelle sera votre stratégie pour acculturer efficacement le monde politique aux problématiques du sport insulaire et notamment sur des sujets concrets et actuels comme le déploiement de la politique de l'ANS en adéquation avec la LOI n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse

Afin de connaître un rayonnement toujours plus important, et étant donné que l'île compte de nombreux athlètes de haut niveau, il est indispensable d'instaurer voire de renforcer une véritable stratégie d'influence du sport insulaire à l'international. Ce lobbying est en effet incontournable pour faire connaître et reconnaître la Corse comme la terre d'excellence sportive qu'elle est. A cet effet, nous étendrons le dispositif d'ambassadeurs sportifs déjà institué sur notre territoire à une échelle internationale. Ces ambassadeurs auront ainsi pour mission de promouvoir et de valoriser le sport corse, via un appel à candidature. Ils représenteront notre île, contribueront à faire connaître sa place au niveau mondial dans certaines disciplines auprès d'un public international, très varié. La Collectivité s'attachera également à proposer la mise à disposition de ses structures à des équipes internationales afin qu'elles puissent s'entraîner, et ceci, toujours dans l'objectif de développer une réelle attractivité dans le domaine sportif et une reconnaissance au niveau mondial.

Le domaine sportif n'échappe pas à l'évolution et à la digitalisation de ses pratiques. Aussi, afin de demeurer toujours plus compétitif dans un domaine qui se doit de l'être par essence, nous impulserons une véritable stratégie de recherche et de développement. En concertation avec le CROS, les acteurs sportifs de notre île, et les services concernés de la CDC, nous nous attacherons à faire remonter les besoins du territoire afin d'y répondre le plus vite possible. Nous entamerons également une réflexion pour anticiper les besoins en matière de politique sportive insulaire, pour les 5, 10, 15, 20 années à venir. Il est, en effet, indispensable de nous projeter en matière de mutation des pratiques sportives, en besoins en équipements structurels, professionnalisation et mises en place de formations sportives. Ce travail, régulier, de concertation, débouchant sur des plans opérationnels, nous permettra de pallier les carences actuelles en termes de besoins divers, mais également de doter les politiques publiques d'une vision d'ensemble pertinente en la matière.

Au-delà des simples fusions institutionnelles, modifiant totalement les champs de compétences des protagonistes et demandant ainsi une adaptation constante de la part de certains services et acteurs publics, la Corse, de par son insularité, est un territoire en mutation constante. Comme évoqué précédemment, le monde du sport n'échappe pas à cette règle. Ce simple constat impose donc de bénéficier d'une vision d'ensemble structurante, un véritable état des lieux, évolutif, des pratiques des sports en Corse, dans leur généralité mais également leur singularité et spécificité, qu'il s'agisse du simple sport de loisir ou d'un entraînement sportif de haute compétition. Ceci constitue un impératif auquel nous répondrons de manière concrète.

La crise sanitaire, sociale et économique de la COVID-19 a impacté tous les domaines de notre société, le secteur sportif compris. Pour ce faire, notre mandature a déjà instauré un plan d'aide exceptionnel à destinations des comités, ligues, clubs, associations sportives les plus gravement impactés, et ne pouvant se maintenir économiquement ou investir afin de répondre au niveau d'exigence lié à leurs compétitions. Il est primordial de poursuivre ces mesures d'urgence et d'accompagnement exceptionnels. Les effets de cette crise continueront d'impacter la survie et la santé financière des acteurs pendant encore un certain moment. L'acteur public doit ainsi pleinement continuer à exercer son rôle de soutien structurel et financier. Cependant, ces mesures d'urgence, répondant à l'immédiateté d'une situation délicate, voire critique, doivent être accompagnées de mesures sur du plus long terme pour permettre au monde sportif de se relever de cette crise. Il sera ainsi nécessaire, comme évoqué précédemment, de bénéficier d'une vision d'ensemble structurante pour toujours plus, répondre aux besoins de ce secteur en perpétuelle mutation et également anticiper ce que sera son avenir proche et lointain.

En conclusion, voici les réponses que nous pouvons apporter à vos questions en matière de politique sportive et de soutien à ses acteurs. Sachez que cette action publique s'accompagnera nécessairement d'une volonté de moderniser

et de développer les infrastructures et équipements indispensables à la pratique sportive. L'objectif final est, bien évidemment, de mettre en adéquation les volontés, les matériels et les ambitions que nous avons pour notre terre et notre peuple et atteindre les niveaux d'excellence sportive auquel nous pouvons légitimement prétendre.

I candidati di a lista Avanzemu